

ASSEMBLEE GENERALE

La réunion se déroule au Conservatoire de Musique de Chaumont et débute à 9 h 15.

Présents ou représentés :

- 18 sociétés ou écoles de musique de l'Aube sur 33
- 16 sociétés ou écoles de musique de Haute-Marne sur 20

Le quorum de la moitié plus un est atteint ($53 / 2 + 1 = 28$) et permet de procéder au vote des travaux.

Les membres du Conseil d'Administration excusés sont Véronique BONNEVAUX, Alain FERNANDES, Patrice POULIN, Camille RAVAÏOLI et Jean-Marc WAGNER.

ORDRE DU JOUR

ALLOCUTION DE BIENVENUE	2
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NOËS-PRES-TROYES	2
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	2
RAPPORT FINANCIER	3
FIXATION DE LA COTISATION 2027	6
BUDGET PREVISIONNEL 2026	7
DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2027 (AUBE)	8
CONGRES CMF	9
OAJ (ORCHESTRE AUBOIS DES JEUNES) ET OD 52 (ORCHESTRE DEPARTEMENTAL)	10
INFORMATIONS (DEMANDES DE SUBVENTION, ASSURANCES, OPENTAIENT, MEDAILLES, SACEM, COMMUNICATION, BASICOMPTA...)	12
CMF CHAMPAGNE-ARDENNE	13
QUESTIONS DIVERSES	14

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Thérèse GERARD souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et les remercie de leur présence. Elle invite l'assemblée à avoir une pensée pour les musiciens disparus et les proches de membres des différentes sociétés ou écoles, ainsi que pour ses prédécesseurs au poste de Président.

Elle excuse l'absence de représentants de la mairie de Chaumont retenus par l'installation du nouveau Conseil Municipal et remercie l'Orchestre d'Harmonie de Chaumont ainsi que son équipe pour leur accueil.

Florence FAVRAU, Présidente de l'Orchestre d'Harmonie de Chaumont souhaite à son tour la bienvenue aux conférenciers. Elle rappelle que la dernière Assemblée Générale organisée à Chaumont remonte à 2010 et présente le déroulement de la journée, notamment pour les participants au repas et au concert au Nouveau Relax.

Thérèse GERARD adresse également ses remerciements à Madame Brigitte MONGIN, directrice d'Arts Vivants 52, pour sa participation à l'Assemblée Générale.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NOËS-PRES-TROYES

Le compte rendu exhaustif est disponible sur le site internet de la fédération.

Nicolas PIELTIN, secrétaire de la fédération, fait lecture de l'extrait du compte-rendu reprenant les points abordés.

Aucune remarque n'étant formulée, **il est adopté à la majorité, avec une abstention.**

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Thérèse GERARD adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes impliquées, dont l'engagement contribue au bon déroulement des actions de la Fédération.

Elle informe également l'assemblée de la tenue de plusieurs réunions de travail avec les partenaires, organisées en présentiel et en visioconférence en complément du rapport qui suit.

Nicolas PIELTIN fait lecture des activités de la Fédération pour l'année 2025.

- **Dimanche 9 février** : Réunion du Conseil d'administration – *Chaumont*
- **Du 19 au 22 février** : Stage O.A.J – *Troyes*
- **Mardi 21 février** : Concert O.A.J – *Crancey*
- **Mercredi 22 février** : Concert O.A.J – *Sainte-Savine*
- **Dimanche 23 mars** : Assemblée Générale – *Les Noës-près-Troyes*
- **Lundi 7 avril** : Réunion de préparation des examens – *Brienne-le-Château*
- **Du 24 au 26 avril** : Congrès CMF – *Auxerre (89)*
- **Dimanche 4 mai** : Examens fédéraux Fin de 2^e cycle et élèves de BF (fin de 2^e cycle) - *Brienne-le-Château*
- **Dimanche 25 mai** : Examens fédéraux (IM1 à AM2) – *Saint-André-les-Vergers*

- **Samedi 14 juin** : Examens fédéraux – *Chaumont*
- **Dimanche 6 juillet** : Réunion du Conseil d'administration – *Les Noës-près-Troyes*
- **Du 9 au 12 juillet** : Stage O.A.J – *Troyes*
- **Vendredi 11 juillet** : Concert O.A.J – *Troyes (Ville en Scène)*
- **Samedi 12 juillet** : Concert O.A.J – *Dolancourt (Nigloland)*
- **Du 18 au 23 août** : Stage régional – *Thillois (51)*
- **Dimanche 12 octobre** : Réunion du Conseil d'administration – *Chaumont*
- **Du 28 au 31 octobre** : Stage O.A.J – *Troyes*
- **Jeudi 30 octobre** : Concert O.A.J – *Nogent-sur-Seine*
- **Vendredi 31 octobre** : Concert O.A.J – *Troyes (Centre de Congrès)*
- **Vendredi 14 novembre** : Réunion de préparation OD52 – *Chaumont*
- **Mardi 2 décembre** : Remise de chèque (concerts solidaires O.A.J) – *Troyes, Restos du Cœur*

Le rapport moral et d'activités 2025 est **adopté à l'unanimité**.

RAPPORT FINANCIER

Jean-Marie KEMPF présente le rapport financier 2025.

Disponibilités au 01/01/2025 : 77 951,28 €

Disponibilités au 31/12/2025 : 76 548,50 €

Résultat de l'exercice :

- 6 463,74 €

Résultat 2025

Dépenses		Recettes	
Achats (60)	1 930,43 €	Ventes (70)	19 058,20 €
Services extérieurs (61)	1 392,28 €	Subventions (74)	34 000,00 €
Autres services extérieurs (62)	29 804,94 €	Autres produits de gestion courante (75)	12 479,73 €
Charges de personnel (64)	20 785,60 €	Produits financiers (76)	771,26 €
Autres charges de gestion courante (65)	9 824,68 €	Produits exceptionnels (77)	19 735,77 €
Charges exceptionnelles (67)	28 770,77 €		
TOTAL	92 508,70 €	TOTAL	86 044,96 €
Valorisation du bénévolat	8 306,98 €	Valorisation du bénévolat	8 306,98 €
TOTAL GENERAL	100 815,68 €	TOTAL GENERAL	94 351,94 €

Détail des dépenses 2025 :

Le poste **achats (60)** tient compte des fournitures administratives et informatiques. (110,60 €) Mais la plus grosse partie des dépenses concerne avant tout les achats de médailles pour renouveler le stock et des frais des soirées « animation » lors des stages de l'OAJ (1 819,83 €).

Concernant les **services extérieurs (61)**, 600 € ont été dépensés pour la location de « l'espace Argence » à Troyes lors des stages de l'OAJ. L'assurance quant à elle s'élève à 792,28 €. (Rappel : un avenant est fait pour chaque stage)

Le poste des **autres services extérieurs (62)** est le plus conséquent. Les dépenses les plus importantes concernent tous les frais de déplacements, les frais d'hébergement et de restauration de l'OAJ, de nos représentants au Congrès National, les bus lors des stages et les frais de repas lors des Conseils d'Administration, le tout pour 27 115,51 €. On y trouve aussi les honoraires pour le SSIAP et la régie lors des stages de l'OAJ (2 385,79 €). Nous avons également des frais de tenue de compte à la Banque Postale et un partenariat avec le Crédit Mutuel qui est remboursé intégralement.

Les **charges de personnel (64)** sont consacrées aux salaires des intervenants (stages et jury d'examens). S'y ajoutent aussi les cotisations sociales.

Le poste de dépense suivant correspond aux **autres charges de gestion courante (65)**. Il s'agit des cotisations au Groupement Régional pour 936,20 €, à la CMF pour 8 649,96 €, notre abonnement au nouveau logiciel de comptabilité pour 90 € et aux frais de SACEM pour 145,12 €.

Enfin nous avons des **charges exceptionnelles (67)** sur l'exercice qui correspondent à des factures non réceptionnées en 2024 principalement. Il s'agissait de frais concernant le stage OAJ d'octobre pour 6 505,43 € (hébergement, cotisations sociales, SSIAP et espace Argence), des frais de déplacement pour les administrateurs pour 996,30 €, la participation financière à l'OD pour 20 513,39 € et les dons au profit du Secours Populaire et des Restos du Cœurs dans le cadre des concerts solidaires (400 € pour 2024 et 300 € en 2025)

Les charges s'élèvent donc à 92 508,70 € pour l'exercice 2025.

Il est mis en avant également l'emploi des contributions volontaires en nature. Celles-ci sont évaluées à hauteur de 8 306,98 € de personnel bénévole pour 619 heures sur l'année. Cette valorisation est effectuée sur la base du SMIC au 1^{er} janvier 2025 avec la part patronale soit 13,42 € de l'heure.

En ajoutant les contributions volontaires, le total des dépenses est donc porté à 100 815,68 €.

Détail des recettes 2025 :

Nos produits qui s'élèvent à 19 058,20 € dépendent en grande partie de la **vente de prestations (70)**. Il s'agit des inscriptions aux stages OAJ, des inscriptions aux examens et des dons reçus pendant les concerts. Nous avons aussi encaissé des repas lors de l'Assemblée Générale aux Noës-près-Troyes et des ventes de médailles.

Le second poste et non des moindres concernant l'équilibre budgétaire de notre association est celui des **subventions (74)**. Cette année nous avons pu bénéficier d'une subvention (30 000 €) du Conseil Départemental de l'Aube notamment pour l'organisation des stages de l'OAJ et une subvention de 4 000 € du Conseil Départemental de la Haute-Marne.

Les **autres produits de gestion courante (75)** correspondent principalement aux adhésions des structures à la Fédération (12 434,96 €). Nous avons également bénéficié du partenariat avec le Crédit Mutuel dans le cadre du soutien aux associations permettant de rembourser les frais bancaires.

Nos placements financiers nous ont permis de récupérer des **produits financiers (76)** qui s'élèvent à 771,26 €.

Enfin nous avons eu des **produits exceptionnels (77)** sur l'exercice à hauteur de 19 735,77 € qui correspondent à des opérations de l'exercice précédent : solde de la subvention 2024 du Conseil Départemental de l'Aube pour 18 000 € et vente de médailles.

Nos recettes pour l'exercice 2025 s'élèvent à 86 044,96 €.

En ajoutant les contributions volontaires, le total des recettes est porté à 94 351,94 €.

Il en ressort donc un résultat déficitaire de 6 463,74 € pour l'exercice 2025.

Jean-Marie KEMPF apporte des éléments d'explication sur l'évolution des comptes par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique notamment par le renouvellement important du stock de médailles effectué en 2024, ainsi que par l'organisation de l'OD et de l'OAJ la même année, générant des charges supplémentaires (restauration, transports, hébergement, SACEM, locations de salles, SSIAP) et une diminution des recettes en 2025 liée aux inscriptions.

Les frais d'assurance ont également augmenté en 2024 du fait de la souscription d'extensions de garantie pour chaque stage. Les frais liés à l'Assemblée Générale sont en hausse, celle-ci ayant été intégralement prise en charge par la Fédération en 2025.

Par ailleurs, des charges exceptionnelles relevant de l'exercice 2024 ont été comptabilisées en 2025 (OD52, frais de déplacement du Conseil d'Administration, URSSAF, SSIAP et location du stage OAJ d'octobre). Sur un total de 28 770,70 €, seuls 300 € concernent l'exercice 2025 et correspondent aux dons issus des concerts solidaires.

Enfin, les produits exceptionnels enregistrés en 2025 correspondent à des opérations de l'exercice 2024, notamment le solde de la subvention du CD10 et des ventes de médailles.

Le rapport financier 2025 est soumis au vote et **adopté à l'unanimité.**

Thérèse invite chaque administrateur, ainsi que les représentants des sociétés, à se présenter.

Véronique GOUBEULT informe ensuite l'assemblée qu'elle est désormais Vice-Présidente de la CMF Régionale, CMF Champagne-Ardenne.

Le Phil Jazz Band a rejoint la Fédération depuis le mois de janvier. Nous sommes ravis de les compter parmi nous. L'implication de l'ensemble des structures sur le territoire est soulignée.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELABLES

Nicolas PIELTIN rappelle que, conformément à l'article 7 des statuts, les membres du Conseil d'Administration sont renouvelés par tiers. Le Conseil d'Administration est composé de 20 membres, dont 9 pour le département de l'Aube et 11 pour la Haute-Marne actuellement.

Le taux de représentativité lors de l'Assemblée Générale 2025 est le suivant :

- **Aube** : 18 sociétés représentées sur 33, soit 54,54 %
- **Haute-Marne** : 16 sociétés représentées sur 20, soit 80 %

Thérèse GERARD présente ensuite la composition du Conseil d'Administration :

Olivier BEAUDE, Véronique BONNEVAUX, Damien BONNIN, Laure CHARTIER, Bruno CHERRIER, Florence FAVRAU, Alain FERNANDES, Thérèse GERARD, Mélanie GERVASONI, Véronique GOUBEULT, Jean-Marie KEMPF, Daniel MATHIOT, Nadine MICHEL, Anne-Sophie PETIT, Nicolas PIELTIN, Patrice POULIN, Camille RAVAÏOLI, Marie-Christine REMONGIN, Christian SERGENT et Jean-Marc WAGNER.

Les membres sortants sont :

Damien BONNIN, Laure CHARTIER, Nadine MICHEL, Anne-Sophie PETIT, Nicolas PIELTIN et Camille RAVAÏOLI. Tous sont rééligibles et se représentent, excepté Camille RAVAÏOLI.

Par ailleurs, Alain FERNANDES, Thérèse GERARD, Patrice POULIN, Camille RAVAÏOLI et Christian SERGENT ont présenté leur démission, laissant cinq postes à pourvoir.

Les candidatures de Julien CHAMBON, Florence PICHARD, Pascal GRECO, Annick FAURE, Pascal CHARTON et Jean-Luc PIERRON sont enregistrées.

Nicolas PIELTIN précise qu'il est tout à fait possible d'être plus nombreux, il y aura alors un suppléant.

Compte tenu de la difficulté à mobiliser des volontaires, toute personne souhaitant se présenter doit être acceptée.

En l'absence de demande contraire, le vote a lieu à main levée, les statuts n'imposant pas de modalité spécifique.

L'ensemble des candidats est **élu à l'unanimité**.

FIXATION DE LA COTISATION 2027

Nicolas PIELTIN rappelle que la cotisation annuelle s'élève à 75 €. Si la société est présente à l'AG, elle bénéficie d'une réduction pour un montant de 42 € et si elle est représentée, le montant est de 58 €.

Bruno CHERRIER, nouveau trésorier régional, annonce une augmentation de 2 € de la part régionale, qui passe de 18 € à 20 €.

Une incertitude demeure concernant l'évolution de la part nationale ; Damien BONNIN précise qu'une augmentation sera proposée par le Conseil d'administration de la CMF nationale, sans garantie de validation par l'Assemblée Générale.

Thérèse GERARD remercie Damien pour la gestion des adhésions via Opentalent et attire l'attention sur les délais liés aux virements administratifs.

Le principe d'une cotisation composée d'une part fixe assortie de déductions est maintenu. Le montant sera ajusté dès connaissance de l'augmentation nationale et régionale. Aucune augmentation de la part fédérale n'est mise en avant.

Le montant de la cotisation fédérale 2027 est **adopté à l'unanimité**.

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Dépenses		Recettes	
Achats (60)	2 200,00 €	Ventes (70)	28 100,00 €
Services extérieurs (61)	2 700,00 €	Subventions (74)	46 000,00 €
Autres services extérieurs (62)	52 590,00 €	Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00 €
Charges de personnel (64)	26 700,00 €	Produits financiers (76)	50,00 €
Autres charges de gestion courante (65)	10 000,00 €	Transfert de charges (79) = fonds propres	8 040,00 €
TOTAL GENERAL	94 190,00 €	TOTAL GENERAL	94 190,00 €

Jean-Marie KEMPF présente le budget prévisionnel 2026.

Le budget 2026 est proposé à l'équilibre à hauteur de 94 190 €. Les contributions volontaires ne sont pas connues à ce jour et ne peuvent être estimées.

Le budget est présenté en détaillant les postes de dépenses et recettes les plus importants.

- **Charges :**

Les **Achats (60)** correspondent à l'achat de médailles et aux activités proposées lors des stages.

Les **Services Extérieurs (61)** comprennent des frais de location de salles et le contrat d'assurance.

Pour les **Autres services extérieurs (62)**, le montant est supérieur à celui de 2025 avec l'organisation de l'Orchestre Départemental 52. Il comprend aussi les frais liés aux stages de l'OAJ (frais d'hébergement, de restauration, de SSIAP, de régie, de transport) mais également les indemnités kilométriques des administrateurs et salariés, les frais d'Assemblée Générale et Congrès.

Les Charges de personnel (64) correspondent aux rémunérations des jurys d'examens, des intervenants lors des stages et les cotisations sociales.

Enfin, les **Autres charges de gestion courante (65)** correspondent aux cotisations CMF, aux frais de SACEM.

- **Produits :**

Les principales **ventes (70)** correspondent aux inscriptions aux stages et examens et aux dons effectués lors des concerts. A cela s'ajoute la vente de médailles.

Les **subventions (74)** s'élèvent à 46 000 € sur la base de 10 000 € par la Région dans le cadre du plan fanfare et 36 000 € des Conseils Départementaux de l'Aube et la Haute-Marne.

Les **Autres produits de gestion courante (75)** correspondent aux cotisations des adhérents à la Fédération.

Nous devrions bénéficier d'**intérêts financiers (76)**. Le montant est valorisé à hauteur de 50 €.

Gérard GACON demande des précisions sur la répartition des subventions.

Thérèse GERARD précise qu'elles se répartissent comme suit : les demandes ont été faites pour 2025 à hauteur de 10 000 € de la DRAC, 32 000 € du département de l'Aube et 4 000 € de la Haute-Marne. Ces écarts s'expliquent par des choix historiques ; en Haute-Marne, la culture étant rattachée au secteur social et solidaire, les enveloppes sont plus limitées.

Dans l'Aube, les montants sont plus élevés, notamment en l'absence d'un partenaire équivalent à Arts Vivants 52, qui joue en Haute-Marne un rôle majeur en portant de nombreux projets financés en lien avec les écoles et les sociétés musicales.

Brigitte MONGIN indique que le Conseil départemental élabore actuellement un nouveau schéma fondé sur l'attractivité, la jeunesse, le développement durable et les solidarités, auquel sera intégré le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

Thérèse GERARD remercie l'ensemble des partenaires (Conseils Départementaux et Arts Vivants 52) pour leur soutien continu et exprime le souhait que ces financements soient maintenus.

DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2027 (AUBE)

Nicolas PIELTIN rappelle que l'Assemblée Générale est organisée en alternance entre les départements de l'Aube (10) et de la Haute-Marne (52).

Mélanie GERVASONI et Marie DOREZ proposent Arcis-sur-Aube comme lieu d'accueil, avec une date envisagée au 4 avril 2027.

L'assemblée fait une pause.

CONGRES CMF

Damien fait un résumé des travaux lors du **124^e Congrès de la CMF – Auxerre (24–27 avril 2025)**
Organisé par la CMF Bourgogne et la CMF Yonne.

Temps forts et orientations

- Appel à une mobilisation collective pour défendre un financement durable, responsable et inclusif de la pratique musicale (Noëlle Robert).
- La culture comme rempart face aux extrémismes ; le monde associatif comme réponse malgré des restrictions croissantes (Thierry Bourguignon).
- Concrétisation des choix stratégiques engagés depuis 2023 : réorganisation des équipes, restructuration des locaux et recrutements.

Outils et dispositifs

- **Basicompta** : 77 structures utilisatrices ; objectif de déploiement élargi pour renforcer l'accompagnement (bilans au format CERFA).
- **SEAM** : l'aide à l'achat de partitions est maintenue.
- **SACEM** : évolutions à venir ; la CMF deviendrait vraisemblablement centre de réception des demandes.
- **CMF Media** : 150 à 170 œuvres enregistrées/an, interconnexion en cours avec Opentalent (3 212 enregistrements).
- Possibilité de **concerts solidaires** et aides disponibles pour concerts et conférences.

Informations financières

- Subvention abaissée de 15 000 € du Ministère de la Culture.
- Fin du partenariat avec la MGEN.

Engagements sociétaux

- Séance plénière sur la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels et l'égalité femmes-hommes : actions de sensibilisation, formation et mise en place de référents / personnes ressources.

Ateliers

- **Opentalent** : FAQ, vidéos, versions test SCHOOL et PREMIUM, outil Médailles.
- **Pédagogie** : répertoires conseils mis à jour ; ajout d'une note explicative des œuvres dès 2025-2026 ; interconnexion des outils CMF en cours.

Thérèse GERARD indique qu'une réunion préparatoire s'est tenue avec les présidents de région et de fédération en amont du congrès, en présentiel et en visio. Les échanges ont initialement mis en évidence un contexte préoccupant, notamment en raison de la diminution des subventions. Ces réunions permettent toutefois d'assurer la participation des personnes ne pouvant se déplacer et favorisent des échanges essentiels entre l'ensemble des structures.

Le prochain Congrès se tiendra à Béziers du 23 au 25 avril 2026 et sera marqué par une nouvelle année électorale, avec des renouvellements attendus à la présidence.

EXAMENS FEDERAUX

Mélanie GERVASONI présente le bilan des examens 2025, organisés sur deux centres principalement.

À **Brienne-le-château**, 12 candidats, majoritairement des « grands » élèves, ont été accueillis. La diminution du nombre de candidats plus âgés se confirme. Les épreuves se sont déroulées conformément au règlement et dans de bonnes conditions.

À **Saint-André-les-vergers**, 52 candidats ont été recensés, en augmentation par rapport à l'année précédente. L'organisation a été satisfaisante et aucun point négatif n'est à signaler.

L'encadrement, tant pour la surveillance que pour le jury, a été facilement constitué. La pianiste accompagnatrice s'est montrée très disponible et mobile.

À **Chaumont**, seuls 6 candidats étaient inscrits, issus exclusivement de l'école de Chateauvillain.

Les résultats ont été communiqués rapidement.

Pour cette année 2026, les examens se dérouleront à Brienne-le-Château le 10 mai, à Saint-André-les-Vergers le 7 juin et à Chaumont le 20 juin.

Les bulletins d'inscription, la liste des morceaux imposés, les chants préparés et les œuvres préparées ont été transmis à l'ensemble des écoles concernées pour l'année 2026.

OAJ (ORCHESTRE AUBOIS DES JEUNES) ET OD 52 (ORCHESTRE DEPARTEMENTAL)

Mélanie GERVASONI revient sur la saison 2025 de l'**OAJ** qui s'est articulée autour de **trois sessions de stage**.

Session de printemps

- **Dates** : du 19 au 22 avril 2025
- **Nombre de stagiaires** : 40
- **Encadrants** : 3
- **Nouveaux stagiaires** : 3

Session d'été

- **Dates** : du 9 au 12 juillet 2025
- **Nombre de stagiaires** : 57
- **Encadrants** : 5
- **Nouveaux stagiaires** : 14

Session d'automne

- **Dates** : du 28 au 31 octobre 2025
- **Nombre de stagiaires** : 51
- **Encadrants** : 3
- **Nouveaux stagiaires** : 4

Les stagiaires sont issus d'un large territoire, principalement du département de l'Aube, mais également de secteurs limitrophes.

Chaque session accueille également quelques stagiaires externes, sans jamais dépasser cinq participants.

Les stagiaires sont informés des inscriptions par :

- l'affichage dans les écoles,
- les réseaux sociaux,
- le bouche-à-oreille,
- les professeurs adhérant au projet.

Certaines classes restent encore peu touchées, en raison d'un manque de coopération de certains enseignants, ce qui constitue un axe d'amélioration identifié.

Concerts d'hiver et de printemps

- **21 février** : Crancey
- **22 février** : Sainte-Savine

Concerts d'été

- **11 juillet** : Troyes en Scène
- **12 juillet** : Nigloland

Concerts d'automne

- **30 octobre** : Nogent-sur-Seine
- **31 octobre** : Centre de Congrès

L'ensemble des concerts a bénéficié d'un **excellent accueil du public et des structures partenaires**.

Points positifs

- Deux sessions particulièrement équilibrées en juillet et novembre.
- Une origine géographique très large des stagiaires, confirmant l'attractivité du projet à l'échelle territoriale.
- Une qualité d'accueil constante pour les repas à Saint-Bernard.
- Des inscriptions en ligne facilitées grâce au travail de Nicolas, avec des informations claires, limitant fortement les sollicitations inutiles des familles.
- La création d'un groupe WhatsApp, favorisant des échanges fluides et efficaces avec les familles.
- Une régie technique assurée par Romain, reconnu pour son efficacité.
- Un tarif de stage très attractif, favorisant l'accessibilité du dispositif.
- Un lieu de répétition fonctionnel, avec une communication facilitée grâce à la nouvelle direction d'Argence et une collaboration renforcée avec le Conservatoire.
- Une communication des concerts efficace via les réseaux sociaux, la radio et Canal 32.
- Un intérêt croissant du Département et de ses représentants politiques pour la formation.
- Une fréquentation régulière de professionnels, professeurs et directeurs d'école lors des concerts.
- Un excellent accueil au Centre de Congrès.
- Une collaboration toujours très positive avec Nigloland, offrant une expérience marquante pour les enfants.
- Une organisation appréciée des soirées « détente » : bowling, laser game, balade-concert.

Points de vigilance et axes d'amélioration

- Effectifs parfois restreints dans les pupitres de saxophones et de gros cuivres.
- Les concerts d'été en extérieur (Troyes en Scène et Nigloland) ont posé des **problèmes d'exposition au soleil**, nécessitant une réflexion sur les horaires, l'ombre et la protection des musiciens.
- Le transport des instruments fragiles, notamment la harpe, soulève la question de l'obligation d'une housse de transport adaptée pour les stagiaires concernés.

Prochaine session

- **Dates** : du 3 au 6 juillet 2026

Concerts prévus

- Nigloland
- Troyes en Scène

Damien BONNIN présente ensuite le projet de **l'OD 52** qui s'est déroulé début 2026 et qui a lieu tous les deux ans en Haute-Marne.

OD 52 – 2026 : stage organisé à Chaumont autour du rap et des pratiques vocales, sous la direction de la cheffe invitée **Laura BOUCLET**.

Le projet a réuni 60 musiciens (40 adultes et 20 mineurs) issus de la quasi-totalité des écoles et sociétés de Haute-Marne, ainsi que de l'Aube (Vendeuvre-sur-Barse) et de la Côte-d'Or.

L'encadrement était assuré par une cheffe d'orchestre, six professeurs, une animatrice et l'équipe renforcée d'**Arts Vivants 52**. Trois artistes rappers locaux — **MINH, LE BRÂME et ALLIVM** — ont également participé, avec des œuvres de leurs répertoires respectifs spécialement arrangées pour orchestre, favorisant ainsi le croisement des pratiques et des approches musicales.

Deux concerts ont été donnés à Langres et Saint-Dizier, accueillis très favorablement par le public.

Ce projet a constitué un partenariat particulièrement réussi avec Arts Vivants 52, porteur et moteur de l'initiative. Damien remercie tout particulièrement sa directrice, Brigitte MONGIN, présente à cette Assemblée.

Brigitte MONGIN prend la parole et souligne la volonté d'explorer des répertoires alternatifs pour les orchestres d'harmonie. Elle présente une vidéo récapitulative du stage, mettant en valeur les concerts, qui sera diffusée la semaine prochaine via la newsletter et la page Facebook d'Arts Vivants 52.

Dans la continuité de ce projet, Arts Vivants 52 engagera une collaboration avec un label PVRN. Un nouveau projet réunissant d'autres rappers du département est d'ores et déjà programmé le 16 mai.

Thérèse GERARD souligne la qualité des échanges et l'alchimie collective qui se sont développées, notamment autour du travail de création mené avec les artistes invités.

INFORMATIONS (DEMANDES DE SUBVENTION, ASSURANCES, OPENTALENT, MEDAILLES, SACEM, COMMUNICATION, BASICOMPTA...)

Demandes de subvention

Damien BONNIN indique qu'il est toujours possible de déposer une demande au titre du Plan-Fanfare auprès de la DRAC Grand-Est.

Thérèse GERARD rappelle que les subventions peuvent concerner aussi bien le fonctionnement que l'investissement, ces deux volets relevant généralement d'enveloppes distinctes. Il est précisé que le montant de la subvention sollicitée doit impérativement apparaître dans le budget prévisionnel joint au dossier.

Assurances

Des extensions de garantie peuvent être demandées en fonction des besoins spécifiques des structures, permettant une prise en charge plus rapide en cas de sinistre. Les demandes doivent être adressées directement à GESCOPIM.

Opentalent

Opentalent est un outil performant, nécessitant un paramétrage initial. Une utilisation basique permet déjà un accompagnement efficace dans la gestion quotidienne des associations.

L'outil « Statistiques », correctement renseigné, génère des documents complets utiles pour les échanges avec les élus.

Des vidéos explicatives sont également disponibles dans la rubrique d'aide.

Noëlle MAUFFRE informe de la réception d'un courriel signalant un incident de sécurité.

Damien BONNIN précise que, suite à un piratage, il est obligatoire d'en informer l'ensemble des personnes concernées.

Une évolution de l'outil « tableau des médailles » est envisagée afin d'y intégrer le critère instrument.
Une mise à jour majeure du logiciel est par ailleurs en cours de préparation.

Basicompta

Basicompta est un logiciel de gestion financière associative, accessible par abonnement annuel. Il permet notamment l'édition automatique des comptes de résultat et bilans au format CERFA, nécessaires aux demandes de subvention.

Deux journées de formation à la comptabilité associative et à l'utilisation de Basicompta, animées par Michel CORBIN (bénévole CMF), ont réuni 12 participants à Troyes et 17 à Chaumont. Au vu du succès rencontré, de nouvelles sessions pourraient être proposées, notamment autour d'Opentalent, probablement à l'automne lors de l'appel de cotisation. Les structures sont invitées à faire part de leurs besoins ou suggestions.

Médailles

Marie-Christine REMONGIN présente le bilan 2025 :

- 19 sociétés pour 75 médailles, principalement des médailles de 10 et 15 ans,
- 2 grandes médailles de vétérans (80 ans d'âge et 50 ans de pratique),
- 1 médaille de chef bronze et 1 médaille avec palme (35 ans),
- 1 médaille Crouzat attribuée à un bénévole.

L'augmentation des frais de port est signalée ; un colis n'ayant pas été reçu, les envois se feront désormais avec suivi. Il est rappelé d'utiliser les formulaires à jour (disponibles sur le site de la Fédération) et d'anticiper les demandes.

SACEM

Une réflexion est en cours (cf échanges lors du Congrès). Il est rappelé l'utilité de déposer les demandes préalables dans les délais requis pour bénéficier de tarifs réduits.

Communication et site internet

Une rénovation du site internet a été faite courant 2025 par Nicolas, avec pour objectif de centraliser et rendre accessibles l'ensemble des informations précédemment diffusées.

CMF CHAMPAGNE-ARDENNE

Ce point n'a pas été abordé en séance. Toutefois, il est bon de rappeler le stage du Thillois (51) organisé du 17 au 22 août 2026. Ce stage est destiné au perfectionnement instrumental et à la pratique en ensemble mais également à la direction d'orchestre d'harmonie.

Les informations pratiques sont disponibles sur le site internet et les réseaux sociaux de la Fédération.

De plus, Véronique GOUBEAULT et Bruno CHERRIER, nos représentants à la Région ont également pris les postes de Vice-Présidente et Trésorier.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'ayant été formulée préalablement, plusieurs points d'information sont abordés.

Mélanie GERVASONI attire l'attention sur le calendrier des concerts des différentes structures qui peut être indiqué sur le site, notre page Facebook. Elle rappelle qu'il convient de transmettre les affiches au format adéquat (jpeg de préférence), et non des photographies.

Elle a également été interpellée sur le fait d'avoir un calendrier global des manifestations.

Nicolas PIELTIN répond qu'un outil existe déjà : Opentalent. Il faut vraiment que la Fédération accompagne les structures pour les aider à apprivoiser cet outil.

Thérèse GERARD rappelle l'historique des présidences de la Fédération : Émile LOGE jusqu'en 1974, Maurice FAILLENOT de 1974 à 1988, puis Georges FERNANDES de 1988 à 1999. À la suite du décès de ce dernier, André BOUTEMY a assuré la présidence jusqu'en 2004, avant Thérèse GERARD. Elle souligne également l'engagement d'Alain FERNANDES, membre du Conseil d'Administration depuis 1986, dont l'implication s'étend sur quarante ans, ainsi que le rôle d'Hubert RICHARD, secrétaire de 1985 à 2001.

Alain a notamment été un interlocuteur privilégié du Conseil départemental et a assuré la gestion du centre d'examens.

Elle mentionne enfin l'engagement durable de Camille RAVAÏOLI, décoré de la médaille de chef, actif au sein de la Fédération (responsable du centre d'examen de Romilly) depuis les années 1990.

Thérèse GERARD remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, anciens et actuels, pour leur engagement constant.

Florence FAVRAU exprime, au nom de la Fédération, sa reconnaissance envers Thérèse pour sa longue présidence, en lui remettant un bouquet et un panier garni.

La séance est levée à 11 h 55.

Les administrateurs se réunissent ensuite afin d'élire le nouveau bureau de la Fédération. L'annonce de sa composition est faite aux participants présents.

L'après-midi se conclut par le concert de l'Orchestre d'Harmonie de Chaumont, apprécié par l'ensemble des participants.

Le secrétaire,

Nicolas PIELTIN

